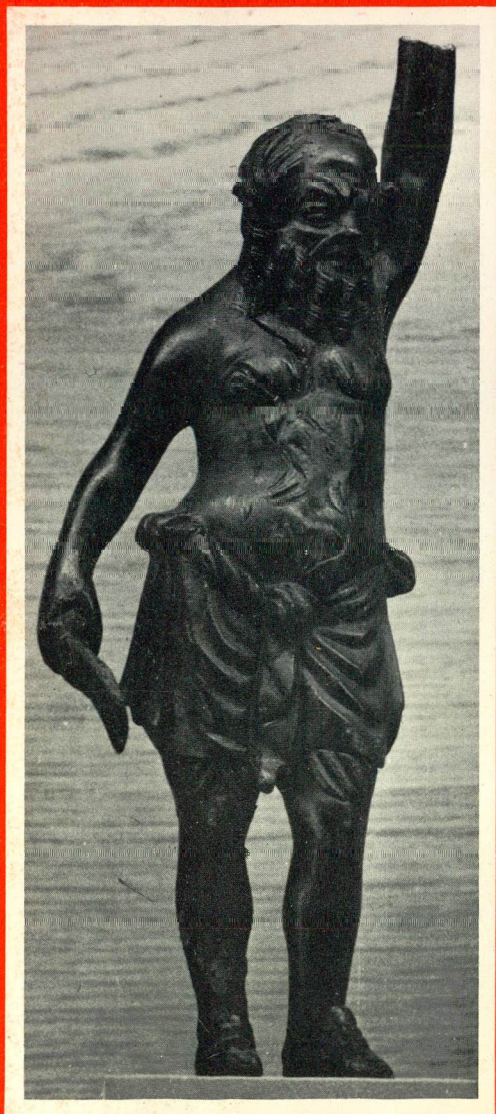
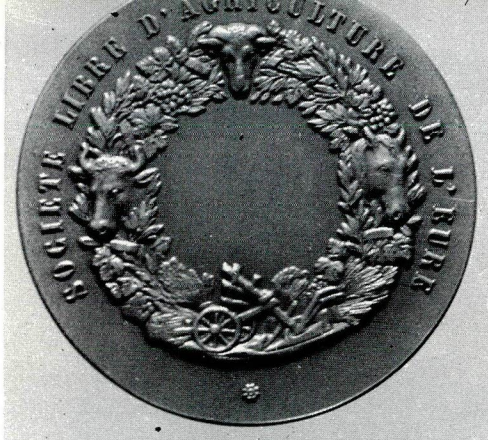


Connaissance de l'Eure



revue de la société libre
d'agriculture, sciences,
arts et belles lettres de l'eure

n° 1



“*Connaissance de l'Eure*”

N° 1 - Mars 1971

Vous qui souhaitez mieux apprécier l'Eure...

Partez de bon matin, et du nord au sud, de l'ouest à l'est à travers la campagne, loin des Nationales où les citadins courent après leur destin... souvent tragique, prenez connaissance du vrai visage de notre Département. Vous reviendrez, de cette exploration, émerveillé.

Du Vexin Normand dont les opulentes moissons s'étendent entre le château de Gisors et Château-Gaillard, forteresses lourdes d'Histoire, jusqu'au Pays d'Auge, bocage fleuri aux toits de chaume, tous les aspects d'une nature changeante vous seront offerts.

Laissant sur votre gauche la Plaine de Saint-André, vision de la Beauce prochaine, vous parcourrez les Campagnes du Neubourg et du Roumois, où tout est équilibre, harmonie, pour terminer votre périple par le Lieuvin, et le Pays d'Ouche, ses forêts et ses mystères.

Chemin faisant, vous vous serez attardé dans les magnifiques vallées de Seine et d'Eure, et aurez jeté un regard ébloui sur les somptueuses demeures seigneuriales qui ont résisté à l'usure des temps. Ainsi pourrez-vous mesurer les magnificences résultant d'une heureuse conjugaison du travail et de l'intelligence des hommes, au cours des siècles, avec les miracles de la nature.

Si vous souhaitez approfondir l'Histoire de ce beau Département, (la grande et la petite histoire) en mieux connaître ses richesses archéologiques, architecturales ou touristiques, en suivre le développement contemporain, vous lirez attentivement le Bulletin que la Société Libre d'Agriculture Arts et Belles-Lettres de l'Eure, renouant avec une tradition séculaire, se propose de vous offrir régulièrement. Vous y trouverez, sous la plume érudite d'auteurs appartenant à des disciplines diverses, de quoi satisfaire votre curiosité et enrichir votre esprit.

LE THEILLEMENT, le 26 décembre 1970

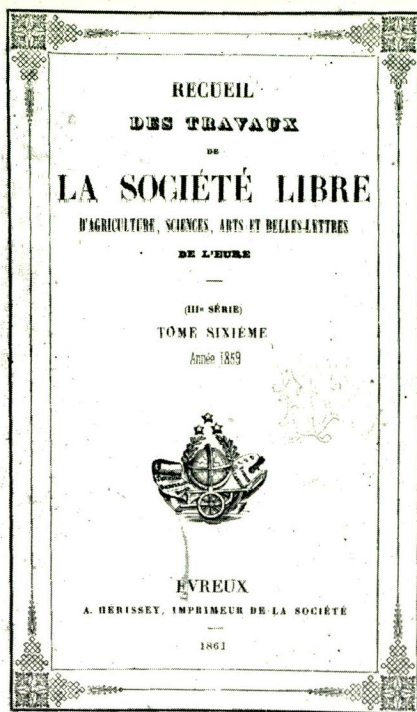
LE PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ LIBRE

Membre de l'Académie d'Agriculture.

Revers d'une médaille frappée par la Société Libre de l'Eure, à l'effigie d'Olivier de Serres.

En première page de couverture, « Silène », statuette en bronze du Musée d'Evreux trouvée au Vieil-Evreux en 1837.

En quatrième page, l'ombre du Pont de Tancarville sur les paturages du Marais-Vernier.



« Renouant avec une tradition séculaire »... Sous un titre nouveau, « Connaissance de l'Eure », la revue de la Société Libre est bien en effet l'une des plus anciennes de notre département, réalisée aujourd'hui comme il y a plus de 100 ans par l'imprimerie Hérissey d'Evreux. Dans la collection de ces « recueils » annuels, la vie économique d'un département rural, de plus en plus tournée vers l'industrie, y est fidèlement inscrite ; les Sciences, les Arts et les « Belles Lettres » y sont en telle place que la Société n'a pas à chercher son programme mais à poursuivre fidèlement l'inventaire des richesses de l'Eure et à préparer l'avenir en mesurant sur elles les ambitions et la vie équilibrée des habitants du département.

L'ombre du pont de Tancarville se profile aujourd'hui sur les paturages du Marais-Vernier, mais les agriculteurs de l'Eure ne sont pas inactifs devant l'évolution actuelle. Le petit Silène de notre couverture évoque l'époque gallo-romaine et les sources de notre histoire, mieux connues aujourd'hui grâce aux fondateurs et aux anciens de la Société Libre. Malgré bien des bouleversements, nos ancêtres ont progressé et rebâti... Nous avons entrepris à notre tour une nouvelle étape et nous invitons nos lecteurs à se joindre à nous.

**SOCIÉTÉ LIBRE D'AGRICULTURE, SCIENCES, ARTS ET BELLES LETTRES
DE L'EUROPE
FONDÉE EN 1832, RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE
SIÈGE SOCIAL : 2, RUE DE VERDUN — 27 — EVREUX**

EXTRAIT DU RÈGLEMENT ADMINISTRATIF

Pour devenir membre de la Société, s'adresser au siège social de la Société ou à un membre du bureau.

La Société Libre de l'Eure est une association départementale à structure fédérale. Elle comporte des sections locales avec un bureau particulier.

Les sociétaires sont invités à adresser au trésorier avant le 30 avril le montant de la cotisation, 1971 par virement au C.C.P.

« Société Libre de l'Eure » Rouen 234430 R

ou par chèque bancaire (ordinaire : 20 F ; de soutien : 30 F).

Le paiement de la cotisation donne droit au service du bulletin de la Société qui paraît 4 fois par an (trois bulletins de liaison et un recueil annuel de publications et travaux, celui-ci étant également vendu en librairie).

La Société organise chaque année un cycle de conférences, des visites commentées de monuments et d'expositions.

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

Président : M. Gilbert Martin, membre de l'Académie Nationale d'Agriculture.
Vice-présidents : M. Henri Clouin, Inspecteur général d'Agronomie.

M. Armand Jardillier, Conservateur du château d'Harcourt.

Secrétaire général : M. Ivan Cloulas, Directeur des Services d'Archives de l'Eure.

Trésorier : M. André Plaisse, Intendant de l'Ecole Normale d'Instituteurs d'Evreux.

Membres : M. Michel Clément-Grandcour, Directeur du Lycée Agricole de Chambray.

M. Jacques Delcure, Directeur de la Maison de l'Élevage de l'Eure.

M. Gabriel Gendreau, Architecte des Bâtiments de France.

M. Jean Saussaye, Directeur des « Nouvelles de l'Eure ».

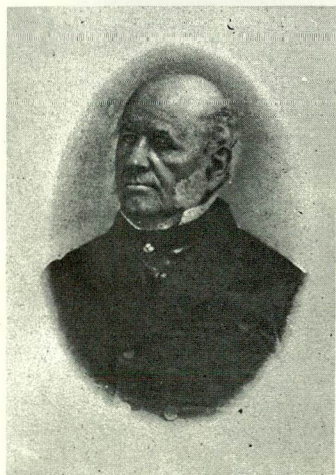
OU LES VICISSITUDES D'UNE SOCIÉTÉ.

La Société Libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de l'Eure, plus connue sous le nom de Société Libre de l'Eure est la doyenne des sociétés de notre département et l'une des plus anciennes de Normandie.

Elle fut constituée en effet sous sa forme actuelle en 1832, mais résultait déjà à cette époque de la fusion de sociétés plus anciennes et notamment de la Société Libre d'Agriculture et de Commerce instituée en l'an VI (1797), dont elle devait par la suite conserver l'essentiel de la dénomination. Le terme « libre » suffirait — s'il en était besoin — à démontrer une certaine appellation d'origine...

En fait malgré les efforts du préfet de l'époque, M. Masson Saint-Amand, l'ancêtre eut surtout une existence nominale et même épisodique. C'est un autre préfet : M. de Chambaudoïn, qui en 1807, résolut de lui rendre vie en en faisant : « ... une Association d'hommes distingués par leurs talents et leurs lumières, pour concourir au rétablissement des Lettres et au perfectionnement des Arts. »

Cette association présentait surtout une forme académique de bon ton et reflétait par sa composition cette consécration des « notables » qui prévalait alors.



Antoine Passy. Héliog. Lemercier (A.D. Eure Coll. Coutil).

Si le nombre des « associés correspondants » était illimité, celui des membres honoraires ne pouvait excéder dix, les membres résidents (sous-entendu habitant Évreux) étaient fixés à vingt; quant aux membres non résidents représentant le reste du département, trente postes leur furent attribués. (1)

Parmi les premiers membres honoraires, l'on pouvait relever les noms de Mgr Bourlier, Evêque d'Évreux et de Jacques-Charles Dupont qui sera plus connu sous le nom de Dupont de l'Eure...

La Révolution de 1830 eut des incidences particulières dans le département de l'Eure; celles-ci entraînèrent la mise en sommeil de la Société Libre. En 1832, Antoine Passy, alors préfet de l'Eure, dont le nom reste attaché au mouvement libéral dans ce département, entreprit de la réorganiser. Ayant établi un nouveau règlement constitutif qui fut adopté à l'unanimité des membres, Antoine Passy le fit présenter à l'approbation royale par le comte d'Argout, alors ministre du Commerce. Par ordonnance en date du 11 juin 1832 signée de la main de Louis-Philippe, la nouvelle compagnie était constituée et reconnue : « établissement d'utilité publique ». Insigne honneur qui la rendait apte à recevoir, conformément à la loi, les donations et legs et à œuvrer au mieux de ses intérêts. (2)

Ces intérêts quels étaient-ils alors? Il ne nous semble pas inutile d'en rappeler l'essentiel : « Propager les découvertes scientifiques et diriger leurs applications aux procédés de l'agriculture et de l'industrie; répandre l'ins-

(1) En 1832, le nombre des membres résidant dans le département sera porté à 96. Il est aujourd'hui illimité.

(2) L'article 2 du règlement précisait : « que tous les membres des sociétés scientifiques actuelles du département étaient membres de droit de ladite Société ». Ceci n'eut pas l'heur de plaire à, quelques légitimistes irréductibles. Ils décidèrent de reconstituer l'ancienne société avec le règlement de 1807, et firent frapper un jeton en argent à l'effigie de Louis XVIII : « dont le retour en France a procuré (à la Société) l'avantage de reprendre les travaux que les malheurs de la patrie lui avaient fait interrompre ».

Ainsi se trouve expliquée la frappe, sous Louis-Philippe, d'un jeton suscitant la curiosité de nombreux collectionneurs. Ajoutons enfin que la société dissidente disparut en 1837.

Cf. « Le marquis de Blossville. Souvenirs par Louis Passy. (Page 185. I vol. in 8° Évreux 1898)

798
Paris, le 11 Juin 1832.

Enregistré
le 13. Juin 1832.
N° 2635.

8975.

Louis - Philippe,
Roi des Français,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur le Rapport de Notre Ministre
Secrétaire d'Etat au Département du
Commerce & Des Travaux Publics;

Notre Conseil d'Etat entendu,

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit:

Article 1^{er}

Les règlements de la Société d'Agriculture,
Sciences & Arts formés à Paris, Département
de la Seine, joints à la précédente Ordonnance
sont approuvés. La dite Société est
reconnue comme établissement d'utilité -
publique et à ce titre, apte à posséder
recevoir des donations & Legs & à
agir dans son intérêt conformément aux
dispositions de l'Article 910 du Code
civil.

Art. 2^e

Notre Ministre Secrétaire d'Etat

5

*Des Commerce et Des Travaux publiés est
chargé de l'exécution de la présente
Ordonnance.*

*Donné au Palais des Tuileries
le onze Juin 1832.*

Louis Philippe

*Par le Roi :
Le Duc de France Ministre
Secrétaire d'Etat des Commerce & Des
Travaux publiés
C. P. d'Argy*

truction dans toutes les classes; établir des cours publics pour les hautes sciences; rechercher, rassembler les monuments historiques; publier les productions scientifiques et littéraires qui méritent cette distinction; améliorer par ses travaux le bien-être du peuple et éclairer sa raison... » (3)

Programme bien ambitieux en vérité, mais il suffit de consulter la collection des nombreux volumes publiés par la Société Libre ainsi que les comtes rendus de ses multiples manifestations pour constater que les engagements ont été tenus.

Depuis sa réorganisation; un évêque, plusieurs ministres, des parlementaires, nombre de préfets, des académiciens et membres de l'Institut s'honorèrent de présider la Société Libre. Leur longue liste s'échelonnant sur plus d'un siècle, constitue une sorte d'armorial de l'élite intellectuelle du département dont nous pouvons tirer quelque fierté.

Tous, de par leur position, avaient du crédit auprès des ministres; ce qui ne nuisait pas à la prospérité de la Société. Un secrétaire perpétuel et surtout un vice-président, qui était en fait le véritable directeur de la compagnie, assistaient le président.

La Société se subdivisait en six sections,

dotées chacune d'un président et d'un secrétaire. Ces sections concernaient :

- 1^o — l'agriculture et l'industrie,
- 2^o — les sciences physiques et mathématiques
- 3^o — les sciences médicales,
- 4^o — les sciences philosophiques et historiques
- 5^o — la littérature et les Beaux-Arts,
- 6^o — l'économie politique et la statistique.

Par la suite, ces diverses sections seront regroupées en deux, l'une agricole, l'autre culturelle.

Par ailleurs, l'article 20 du règlement prévoyait que lorsque dans un arrondissement, autre que celui d'Évreux, la Société comptait douze membres au moins, une section générale pouvait y être formée. De ce fait, les Andelys, Bernay, Louviers et Pont-Audemer avaient constitué en 1837 leur section. Elles ont disparu lors de la dernière guerre, la reconstitution de ces sections, qui rassemblaient encore en 1937 un nombre appréciable de membres (4), est, à nouveau à l'ordre du jour.

(3) Cf. « Notice historique sur la Société Libre de l'Eure », par E. Dramard (page VI; 1 vol. in 8° Evreux 1865).

(4) Par exemple 213 membres pour la section de Bernay.

Les premières manifestations de la Société Libre remontent à l'époque impériale.

Dès 1808, la Société ouvrait son premier concours de littérature; le sujet en étant l'éloge de Nicolas Poussin, né aux Andelys en 1594.

En 1810, un prix de 4 000 francs or et un bélier mérinos de pure race espagnole devait récompenser le cultivateur, propriétaire ou fermier, du département ayant : « le plus utilisé ses jachères ou guérets dans une exploitation d'une charrue de 12 hectares de terre par saison ». (5)

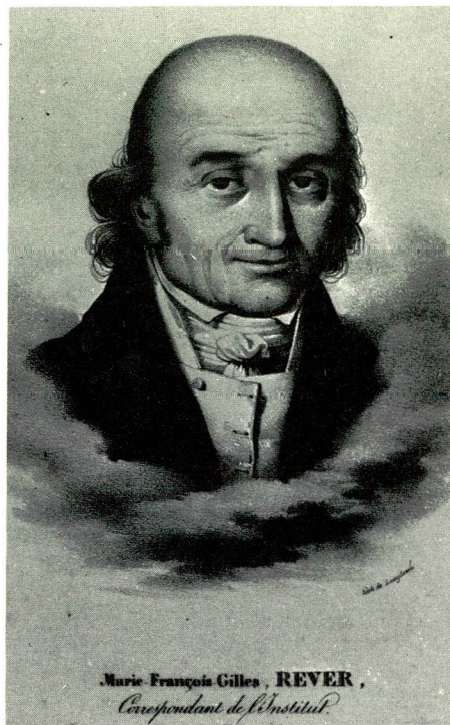
La même année, l'Empereur ayant visité certaines manufactures du département, la Société ouvrait un nouveau concours : « pour trouver le moyen de fixer sur la laine les différentes nuances de couleurs bleue et verte, depuis la plus claire jusqu'à la plus foncée, sans altérer la qualité des étoffes ».

Mais durant tout le XIX^e siècle, le département de l'Eure devait conserver sa vocation à prédominance rurale. Aussi, durant toute cette période, la Société Libre contribua-t-elle puissamment au développement de l'agriculture par l'exemple de pratiques nouvelles et des meilleures méthodes de culture.

Sous la Monarchie de Juillet, le Parlement votait chaque année une subvention destinée à encourager l'agriculture. Dans le département de l'Eure, Antoine Passy, préfet et protecteur de la Société Libre, lui confia le soin de constituer un jury qui désignerait les bénéficiaires de la manne gouvernementale. Intermédiaire entre l'administration et la population rurale, elle sut s'acquitter de la mission qui lui était confiée, à la satisfaction de tous.

L'usage des machines était alors peu répandu dans nos campagnes. Pourtant l'économie de temps et d'argent résultant de leur utilisation jointe à la rareté déjà croissante des ouvriers ne pouvaient laisser la Société Libre indifférente. Dès 1833, un premier concours de charrues était organisé à Angerville près d'Évreux. S'adressant aussi bien aux exploitants qu'aux constructeurs, cette initiative attira un nombre considérable de cultivateurs venus du département mais aussi également de départements voisins.

Devant l'immense succès remporté par cette « première », le concours était renouvelé dès l'année suivante et faisant tache d'huile était ensuite organisé dans tous les arrondissements et même parfois sur le plan cantonal. L'obtention d'une simple médaille de bronze, remise par la Société aux lauréats, était alors



François Rever. Litho de Langlumé. 1830.

plus recherchée que le montant en argent d'un prix ou d'une prime...

Mais l'acquisition des instruments aratoires modernes se révélait déjà coûteuse; aussi la Société Libre achetait-elle du matériel et, afin d'en accroître la vulgarisation, le prêtait à certains cultivateurs. Nombre de ces instruments étaient ensuite déposés dans un bâtiment existant dans le Jardin Public, baptisé pour la circonstance « Conservatoire », où les intéressés pouvaient les examiner et même s'en inspirer. D'autres étaient recédés à des cultivateurs, souvent avec une prime en faveur de l'acquéreur.

Le rappel de cette sage politique permet d'apprécier le rôle joué par notre Société pour l'expansion agricole de notre département et la renommée qui est aujourd'hui la sienne.

Mais là ne se bornait pas son action. Recherchant tous les moyens de provoquer l'émulation, la Société estimait à bon droit que les concours permettaient l'enseignement mutuel des cultivateurs en les mettant en communication entre eux, et en les forçant ainsi à recevoir des lumières qu'un enseignement individuel ne leur aurait pas fait apercevoir.

(5) Unité normale de surface de terre correspondant à la capacité de travail d'une attelée de chevaux.

Aussi, la Société Libre fut-elle l'instigatrice et l'organisatrice de concours aussi variés que ceux d'horticulture, de chevaux, de bestiaux, de fermes modèles et même de mise en valeur des biens communaux...

La loi de 1884 sur les syndicats professionnels amorçant la multiplication des sociétés agricoles, dépossédera de ce fait la Société Libre d'un monopole créé par son action militante et ses réalisations. Considérant cette évolution comme un progrès indispensable et l'aboutissement naturel de son action passée, la Société Libre, forte de son expérience en la matière, devait aider et même rédiger les statuts de formation de nombre de syndicats agricoles encore existants dans notre département.

Les activités culturelles de notre Société n'étaient pas moindres. L'essentiel en reste consigné dans le célèbre « Recueil des Travaux » dont après un premier essai publié en 1822, la parution devait se poursuivre sans interruption de 1830 à 1937. MM. Dramard et Guillemare, secrétaires de la section des lettres, dresseront en 1865 et en 1915 le catalogue analytique de ces 77 volumes aujourd'hui

si recherchés des érudits. Les noms des historiens normands les plus réputés s'y côtoient en une suite d'études servant toujours de référence.

L'un des pionniers de l'activité culturelle fut François Rever, abbé de son état, un temps député sous la Révolution, fondateur et directeur de l'École Centrale de l'Eure qui, au soir de sa vie, s'était retiré dans son manoir presbytéral de Conteville.

Mais notre compagnie doit plus encore à Auguste Le Prévost, intime ami d'Antoine Passy, secrétaire du Conseil Général de l'Eure de 1831 à 1848, député de Bernay, qui devait se consacrer en entier à la Société Libre. Louis Passy remarque, non sans raison, que pour toutes les œuvres d'érudition dans notre département, il faut toujours remonter à Auguste Le Prévost, qui en reste le maître incontesté. Nourrissant une passion extraordinaire pour l'histoire locale, il demeure le promoteur d'un genre nouveau dont il fournit un modèle avec son « Histoire de Saint-Martin-du-Tilleul ». Par la diversité de ses travaux, leur notoriété, il fut l'un des éléments majeurs de la renommée de la Société Libre de l'Eure.

Après ces précurseurs de la recherche historique et archéologique en Normandie, d'autres noms illustres — plusieurs s'honorant d'avoir été les élèves de Le Prévost — émaillent la longue chronologie des publications de notre Société.

Nous citerons notamment : le marquis de Blosseville, Bonnin, de Beurepaire, l'abbé Lebeurier, Alfred Canel, l'abbé Cochet, Léopold Delisle, Alphonse Chassant, de Pulligny, les Passy, Louis Régnier, Léon Coutil Louis Osmont, Georges Goyau, les abbés Guery, Porée, Bonnenfant et tant d'autres...

Aussi, devant la masse des travaux déjà publiés, dignes du Pays de Sapience, le duc de Broglie déclarait publiquement en 1874 : « ... Peu de Sociétés Savantes ont rendu à « notre histoire nationale des services plus « éminents que la vôtre.

« C'est à la plume de vos écrivains que sont « dus, c'est de votre esprit que se sont ins- « pirés des chefs-d'œuvre inappréciables d'éru- « dition, comme l'Histoire des communes « du département de l'Eure, ou les Recherches « sur l'état des classes agricoles au moyen « âge, véritables trésors de science, qui ont « éclairé d'une vive lumière les régions les « plus obscures de notre patrie ». (6)



Auguste Le Prévost (1787-1859). Cliché Sieren d'après un dessin original au crayon (A.D. Eure. Coll. de Boury).

(6) Séance du 15 mars 1874. « Recueil des travaux de la Société Libre de l'Eure, 4^e série, tome III, page CII.

Sur l'initiative de la Société, grâce parfois à des subventions ou à des dons, les plus remarquables de ces travaux firent l'objet de tirages à part ou publiés sous ses auspices. Ces ouvrages aujourd'hui épuisés, atteignant des prix élevés, sont toujours recherchés dans les librairies spécialisées.

Il convient de citer particulièrement à cet égard :

- Mémoire sur les ruines du Vieil-Évreux (Eure) par François Rever. I vol. in-8°-Évreux 1827
- Études sur la condition de la classe agricole et l'état de l'agriculture en Normandie au moyen-âge.
par Léopold Delisle. I vol. in-8°-Évreux 1851.
- Mémoires et notes de M. Auguste Le Prévost pour servir à l'histoire du département de l'Eure,
recueillis et publiés par MM. Léopold Delisle et Louis Passy, 3 vol. in-8°-Évreux 1862-1869.
- Description géologique du département de l'Eure,
par Antoine-Passy, 1 vol. in-4°-Évreux 1874.
- Dictionnaire topographique du département de l'Eure,
par le marquis de Blosseville 1 vol. in-4°-Paris 1877.
- L'art préhistorique dans l'ouest et notamment en Haute-Normandie,
par le vicomte de Pulligny, 1 vol. gr. in-8°-Évreux 1879.
- Dictionnaire du patois normand en usage dans le département de l'Eure.
par MM. Robin, Le Prévost, A. Passy et de Blosseville,
2 vol. in-8°-Évreux 1879.
- Histoire de l'Abbaye du Bec,
par le chanoine Porée, 2 vol. in-8°-Évreux 1901.

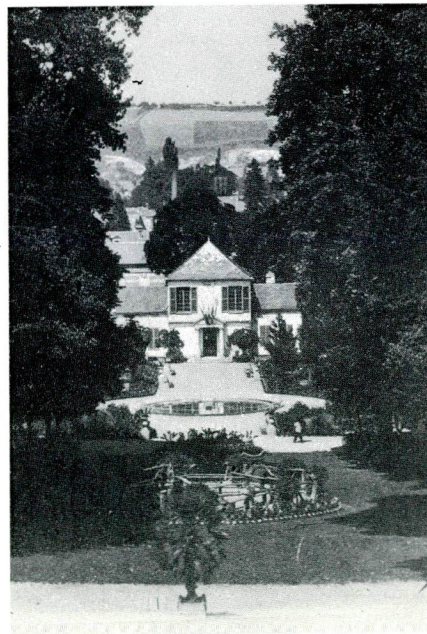
Enfin en 1850, la Société Libre éditait « les Usages locaux du département de l'Eure ». Faisant toujours jurisprudence, cet ouvrage, remis à jour a fait l'objet d'une nouvelle édition en 1954.

Heureuse époque où le Conseil Général du département, outre ses subventions annuelles encourageait la publication des études se rapportant à l'histoire locale et contribuait financièrement aux frais d'impression. Précisons en outre que la plupart de ces ouvrages sortirent des presses d'une vieille et célèbre

imprimerie ébroïcienne, l'imprimerie Hérissey.

La ville d'Évreux elle-même conserve le témoignage de l'activité inlassable de la Société Libre. Nous avons fait état du Conservatoire où se trouvaient déposés les modèles des instruments agricoles les plus récents; mais combien d'Ébroïcien savent que le Jardin Botanique, orgueil aujourd'hui de la cité, est dû à la Société? Nombre d'entre eux se souviennent encore de l'Amphithéâtre qui le bordait et qui fut démoli voici quelques années. Il avait été construit en 1833 sur l'initiative de la Société Libre, avec l'aide du Conseil Général ayant voté pour la circonstance une subvention de 19 500 francs. Les cours publics pour « les hautes sciences » prévus au programme, y furent longtemps professés.

De même le Musée et la Bibliothèque dont les premiers rayons furent garnis grâce au legs des livres de François Rever. En 1865, la bibliothèque de la Société Libre comportait déjà 16 000 volumes; certains fort précieux. Au lendemain de la dernière guerre, un grand nombre d'ouvrages restaient conser-



L'Amphithéâtre et le Jardin Botanique en 1920.